



## DISTRICT DE VENDEE DE FOOTBALL

### Cellule U12/U13

PROCÈS-VERBAL N° 5 – SAISON 2018/2019

LUNDI 04 FEVRIER 2019

Présents : Mrs Alban BLANCHARD – Bastien PASQUEREAU - Eric BOSSARD - Michel DROCHON  
Etienne GREAU - David GROLEAU - Christian GUIBERT - Florent MANDIN  
Michael MECHIN - Valéry PINEAU

Excusé : M. Olivier PACREAU

=====

#### 1. Désignation des lieux des finales départementales

La cellule propose les candidatures suivantes (en attente de validation du Comité Directeur):

- ❖ Festival Foot U13  
Samedi 06 avril 2019 ..... OLONNE SUR MER  
16 équipes garçons  
8 équipes filles
- ❖ Finale départementale de la Coupe et du Challenge de Vendée U12-U13  
Samedi 25 mai 2019 ..... AUBIGNY  
16 équipes en coupe de Vendée  
16 équipes en challenge de Vendée

#### 2. Festival Foot U13

Rassemblement de 24 équipes (16 garçons et 8 filles) le samedi 06 avril 2019

Contenu de la journée : Quiz : règles du jeu et règles de vie  
2 défis techniques  
5 matchs

Matches /formule échiquier (suivant logiciel)

Les équipes se sont engagées en respectant les critères :

\*Club adhérent au Programme Educatif Fédéral (PEF)

1. Les équipes "Elite" sont prioritaires
2. Les équipes de niveau départemental complètent le plateau suivant le calcul (voir règlement Festival U13)

- 11 équipes "Elite" engagées et retenues
- 5 équipes garçons (suivant le règlement Festival U13)
- 8 équipes filles  
(si plus de 8 équipes filles engagées, tour préliminaire le samedi 16 mars 2019).

Les équipes retenues pour le Festival Départemental U13 seront communiquées mi-mars 2019.  
La phase régionale se déroulera le samedi 04 mai 2019 avec la participation de 3 équipes garçons et 3 équipes filles du département.

La cellule désignera 3 membres pour représenter la Vendée en phase régionale Festival U13.

### **3 – Coupe / Challenge de Vendée U13**

Suite aux conditions météo et report de matchs de championnat, la cellule a modifié le calendrier général U13. La 1ère journée de Coupe/Challenge de Vendée U13 a été décalée de 8 jours.

- 1° tour – samedi 26 janvier 2019
- 2° tour – samedi 02 février 2019
- 3° tour – samedi 02 mars 2019

**La cellule demande à tous les clubs de prendre les dispositions nécessaires pour jouer les 2 premiers tours pour le mercredi 27 février 2019, au plus tard. Les plateaux non joués à cette date, ne seront pas comptabilisés.**

Rappel aux clubs : prendre connaissance du règlement U13 (Point 7 – alinéa 2) sur l’incorporation en équipes inférieures, de joueurs ayant pratiqué en équipes supérieures.

La feuille de résultats et la feuille de match-jonglerie est à retourner pour lundi suivant.

Passer 48 heures, le club se verra amender .

Les classements seront communiqués courant avril 2019, avec le seuil de qualification pour les finales départementales : 16 représentants en Coupe et 16 représentants en Challenge

### **4 . Championnat U13 / Bilan Phase 2**

#### **Phase “aller” – U13 “Elite”**

Suite à la validation du classement “Elite”-match aller/phase 1 (PV N°4), les 2 équipes classées 11ème et 12ème soit : LA ROCHE ESO et LES ROBRETIERES FC 1 intègrent la Division Supérieure.

#### **Phase 2 – U13**

La cellule valide les classements de la 2ème phase.

Nombre d’équipes : 222 dont 3 équipes féminines...soit 219

Division Elite	Division 1	Division 2	Division 3	Division 4
1 groupe x 12	5 Gr. x 6	7 Gr. x 6	10 Gr. x 6	13 Gr. x 6
12	30	42	60	78

\* 1 match non-joué : Division 4 – Groupe C : JA ST MATHURIN / GJ OLONNE CHATEAU 3

Rappel : Le jeune joueur à la touche accompagné d’un adulte est obligatoire. Le manquement à cette règle peut entraîner certaines conséquences aux clubs concernés.

#### **Phase 3 – U13**

La commission établit les groupes :

Engagements : AIZENAY F. 5 – BOURNEZEAU ST HILAIRE US 3

Validation des ententes : NIEUL / LES CLOUZEUX \*E 1 - ST VINCENT/CHAMP ST PERE \*E 1

Nombre d’équipes : 226 dont 3 équipes féminines...soit 223

Division Elite	Div.Supérieure	Division 1	Division 2	Division 3	Division 4
1 Gr. x 10	2 Gr. x 8	3 Gr. x8	5 Gr. x 8	7 Gr. x 8	10 Gr. x 8
10	16	24	40	56	80

Dates : Championnat – Phase 3

J.1	09 mars 2019	Rattrapage	06 avril 2019
J.2	16 mars 2019	J.5	27 avril 2019
J.3	23 mars 2019	J.6	04 mai 2019
J.4	30 mars 2019	J.7	11 ai 2019

- Réflexion montées du dernier niveau en phase 3 - saison 2019-2020 : Possibilité d'avoir 2 équipes du même club à l'avant dernier niveau (Division 3).
- Rappels :
  1. Avant chaque rencontre, les licences sont mises à disposition du responsable de l'équipe adverse. Il est conseillé de procéder à un appel des joueurs pour vérifier leur identité.
  2. Respect des zones techniques placées de chaque côté du but (football à 11), à 2m50 de la ligne de sortie.
- **Pour toute rencontre, le club désigne un délégué titulaire d'une licence de dirigeant, joueur ou éducateur pour la saison en cours**
  1. Il se signale par le port d'un signe distinctif (brassard).
  2. Il sécurise, demande à toutes les personnes non-inscrites sur la feuille de match à se tenir derrière les mains-courantes et ce, avant le coup d'envoi.
  3. Il est strictement interdit de se tenir appuyer au but ou à ses côtés, le délégué peut arrêter le match pour procéder à l'évacuation de la personne.
  4. La bande centrale doit rester libre pendant le déroulement d'un ou des matchs, seul, le délégué peut s'y tenir. Il doit faire évacuer toute personne avant le debut du ou des matchs.
  5. Pendant la rencontre, il veille au respect de(s) arbitre(s).

## **5 – Jonglerie**

Les clubs proposent leurs meilleurs éléments pour le vendredi 08 février 2019 au plus tard, suivant un quota relatif en rapport à la Division (phase 3).

Catégories : U12G / U12F – U11G / U11F – U10G / U10F

- Finales de secteurs : Mercredi 27 mars 2019
- Finale départementale : Samedi 20 avril 2019 sur le site du tournoi de Montaigu
- Epreuves en lever de Rideau de la Sélection de VENDEE opposée au FC Nantes.

### **Prochaine réunion**

Lundi 18 mars 2019

Le responsable de la cellule football U12-U13,  
Florent MANDIN